

Titre du poste : Enseignant en techniques juridiques
Localisation : Campus désigné
Superviseur : Directeur de Campus

Raison d'être

La raison d'être de l'Enseignant(e) est de contribuer au succès scolaire des étudiants et au succès de l'employeur en achevant sa mission.

Description générale

Le collège CDI, campus d'Anjou, est présentement à la recherche d'un ou d'une enseignant(e)¹ en techniques juridiques. Il s'agit d'une charge de cours de 20 heures par semaine, de soir. Sous la supervision générale du Directeur de campus, l'Enseignant(e) est en charge d'enseigner, d'encadrer les élèves et d'évaluer la progression des apprentissages, en accord avec le cursus défini.

Responsabilités spécifiques

- Préparer le matériel didactique utile aux activités d'apprentissage;
- Enseigner les cours du programme;
- Corriger les évaluations formatives et sommatives;
- Participer au développement de programme;
- Toute autre tâche reliée à la fonction.

Exigences du poste

- Expérience : Trois (3) à cinq (5) ans à titre de technicien juridique;
- Baccalauréat en enseignement ou dans une discipline reliée à la fonction (en cours ou complété constitue un atout);
- Connaissances des instruments de la suite Office;
- Fortes aptitudes en communication orale et écrite (langue française);
- Initiative, autonomie et dynamisme;
- Expérience en enseignement aux adultes serait considérée un atout.

¹ N.B :L'utilisation du masculin dans le texte, conforme à l'usage, ne vise qu'à son allègement stylistique.